

ATF – Plateformes Numériques et Mutualisation de données pour les filières

Objectifs de l'aide

- + Renforcer la compétitivité des filières stratégiques françaises par l'innovation
- + Soutenir la mise en place de plateformes numériques dans les filières, ainsi que des initiatives de mutualisation et de partage de données destinées au développement de traitement de données

Caractéristiques et financeur

- › Dispositif individuel instruit conjointement par BPI France et la SGPI
- › Thématiques de développement
 - › Plateformes ou outils collaboratifs permettant aux entreprises de partager des outils numériques et des données
 - › Initiatives de mutualisation et de partage de données destinées au développement de traitement de données

Bénéficiaires

- › PME, ETI, Grands groupes
- › Le projet doit avoir des retombées économiques sur les PME et ETI de la filière

Type de Financement

- › Subventions & Avances récupérables

Taux moyen d'aide

- › 50% des dépenses de R&D éligibles

Budget minimum

- › 2 M€

Date de soumission

- › 24/11/2021 (relevés intermédiaires 30/03 et 22/09)

Pourquoi choisir ce dispositif ?

- + Minimiser le risque de vos projets et bénéficier d'une avance de trésorerie sous forme de subvention
- + Découpler la compétitivité de votre filière
- + Bénéficier d'une dynamique de clustering au sein de votre filière

bpifrance

